

Chronique de la CILA

Autor(en): **Roulet, E.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée**

Band (Jahr): - **(1970)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique de la CILA

La CILA a tenu sa dix-septième séance le 24 avril au Château d'Ouchy. Elle s'est occupée principalement des objets suivants:

1. *Situation financière*: La majorité des cantons ont répondu favorablement à notre demande de subvention pour la période 1966–1970. La CILA a ainsi disposé des moyens nécessaires à l'exercice de ses activités dans les domaines de l'information, de la formation et du perfectionnement des professeurs de langues vivantes, ainsi que de l'expertise et de la diffusion de bandes magnétiques pour l'enseignement des langues. A l'avenir, nous adresserons une demande globale de subvention à la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique qui la soumettra, pour préavis, à une commission récemment créée pour éviter la dispersion des efforts et des subsides, la Commission pour l'étude des méthodes et des moyens modernes d'enseignement.

2. *Expertise et diffusion des bandes magnétiques*: Quelque quatre cents bandes ont été commandées par des écoles suisses après la parution du premier *Catalogue des bandes magnétiques pour l'enseignement des langues étrangères*. La Commission d'expertise a examiné en 1969 un deuxième lot de bandes et en a retenu une cinquantaine, qui figurent dans le No 2 du *Catalogue*, paru en mars. Un nouveau lot sera expertisé à la fin de cette année en vue de la publication, en 1971, du No 3 du *Catalogue*. Les maîtres et les établissements qui désirent confier la diffusion de leurs bandes à la CILA sont priés de s'adresser au président de la Commission d'expertise, M. A. Guex, Avenue de Beaumont 6, 1000 Lausanne, avant le 15 décembre. Signalons aussi que la Convention pour la multcopie et la diffusion des bandes, qui avait été conclue le 7 juin 1967 pour une période d'essai de trois ans avec la Centrale suisse du film scolaire, a été reconduite tacitement pour une année. Enfin la CILA a accepté d'examiner la proposition de M. Gubler, président de la Commission audio-visuelle de la SSPES, d'admettre l'expertise de bandes qui seraient diffusées par d'autres organismes (cantons, maisons d'édition, etc.).

3. *Cours de formation et de perfectionnement*: Trente-cinq professeurs se sont inscrits au premier cours de perfectionnement sur l'élaboration de bandes de phonétique allemande, anglaise et française, qui a eu lieu du 19 au 23 mai au Département de linguistique appliquée de l'Université de Berne. Pour le quatrième cours de formation à l'enseignement par les méthodes audio-visuelles et le laboratoire de langues, qui aura lieu au Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel du 22 septembre au 9 octobre, nous avons adopté une formule nouvelle, qui devrait permettre

d'éviter la rupture constatée les années précédentes entre la théorie et la pratique. En 1971, la CILA organisera un cours de perfectionnement sur l'élaboration de bandes de grammaire allemande, anglaise et française, probablement à l'Université de Zurich, en mars, et son cinquième cours de formation, à l'Université de Neuchâtel, du 21 septembre au 8 octobre.

4. *Association internationale de linguistique appliquée (AILA)*: Les délégués ont approuvé l'adhésion provisoire, pour une période de trois ans, de la CILA à l'AILA, adhésion qui avait été proposée et acceptée à la dernière séance du comité de l'AILA, les 2 et 3 février, à Vienne. Le problème de la représentation de la Suisse devra être réexaminé en 1972, quand l'AILA se sera donné des statuts.

5. *Enseignement de la linguistique appliquée dans les Universités*: M. Redard rédigera un rapport sur la situation actuelle et le développement de l'enseignement de la linguistique générale et de la linguistique appliquée dans les Universités suisses, qui sera discuté à la prochaine séance de la CILA, le 27 juin, à l'Université de Zurich. Nous reviendrons sur ce problème important dans une prochaine chronique.

Ainsi que nous l'avions annoncé l'an passé, le BULLETIN CILA paraîtra dorénavant deux fois par an, mais chaque fascicule présentera davantage d'articles et de comptes rendus. Ce numéro traite principalement des applications des modèles d'analyse linguistique à l'enseignement, surtout dans les domaines de la grammaire et du vocabulaire, mais nous n'avons pas négligé les problèmes pratiques puisque nous publions pour la première fois des expertises de laboratoires de langues disponibles en Suisse. Enfin, nous joignons à ce fascicule un index des articles et des comptes rendus parus dans les dix premiers numéros, qui rendra sans doute service au lecteur et lui permettra, s'il le désire, de compléter sa collection.

Université de Neuchâtel
Centre de linguistique appliquée
CH 2000 Neuchâtel

E. Roulet

Zur Taxonomie der "Angewandten Sprachwissenschaften" (Rückblick und kritische Stellungnahme zum AILA-Kongress, Cambridge, Sept. 1969)

Steht "angewandt" in Gegensatz zu "theoretisch" bzw. "rein"? Ist "angewandt" der Überbegriff zu "theoretisch" in dem Sinne, dass die "Angewandten Sprachwissenschaften" Obermenge zur "Theoretischen Linguistik" sind? Welche anderen Teilmengen umfassen die "Angewandten